



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Fiche d'information Établissement SEVESO seuil haut

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

Nom de l'établissement :	Société Pétrolière de Dépôts – Site de Mont-de-Marsan
Adresse de l'établissement :	827, rue de la Ferme de Carboué, 40000 MONT-DE-MARSAN
Activité de l'établissement :	<p>Le dépôt pétrolier de la Société Pétrolière de Dépôts (SPD) opère essentiellement le stockage amont de kérosène pour la base aérienne de Mont-de-Marsan.</p> <p>Le produit arrive sur site par convois de wagons-citernes et repart en camions-citernes vers le stockage de la base.</p> <p>Le site stocke aussi du fioul domestique et du gazole.</p>
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre état membre susceptible de subir des effets transfrontaliers d'un accident majeur	Non concerné
Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	<p>Les phénomènes dangereux sont les suivants :</p> <p>- Feu de cuvette, produisant des effets thermiques :</p> <p>Il s'agit du feu du produit répandu en cuvette, suite à une fuite. Les effets thermiques sont de deux types : par contact avec les flammes ou par rayonnement. Dans ce dernier cas, les brûlures sont dues à une exposition plus ou moins longue avec le rayonnement thermique issu des flammes. Le flux thermique reçu est décroissant au fur et à mesure que l'on s'éloigne du front de flammes.</p> <p>Pour le site SPD Mont-de-Marsan, les effets thermiques des feux de cuvette donnent les scénarii majorants. L'extinction du feu de cuvette est réalisée au moyen de déversoirs à mousse, distribués sur le pourtour de la cuvette, associés aux couronnes d'arrosage fixées aux réservoirs.</p> <p>- Feu de réservoir produisant des effets thermiques :</p> <p>Il s'agit du feu du produit contenu dans le réservoir lui-même. Les feux de réservoirs conduisent à des effets thermiques plus faibles</p>

	<p>que les feux de cuvette.</p> <p>Pour le site SPD Mont-de-Marsan, les effets thermiques des feux de réservoir restent globalement à l'intérieur des limites du site. L'extinction du feu de réservoir, est réalisée par des boîtes à mousse, placées en partie haute des réservoirs.</p> <p>- Explosion du ciel gazeux de réservoir produisant des effets de pression : Il s'agit de l'explosion des vapeurs situées dans le ciel gazeux au-dessus de la partie liquide du réservoir, avec effets de pression pouvant conduire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à des dommages directs sur les personnes ; • ou des effets indirects sur les structures et bâtiments, la projection d'objets... <p>Pour le site SPD Mont-de-Marsan, les effets de pression viennent au 2 ème rang, en termes de distances d'effets.</p> <p>- Boules de feu produisant des effets thermiques : Cela correspond à l'éjection dans l'atmosphère des produits par effet éruptif ; on distingue deux types de phénomènes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> le boil over couche mince induit par une vaporisation d'eau en fond de réservoir ; <input type="checkbox"/> le phénomène de pressurisation du ciel gazeux. <p>Dans le cas du site SPD Mont de Marsan, les réservoirs sont dépourvus de trace d'eau en fond de réservoir, ce qui limite l'occurrence d'un boil over, tandis que les réservoirs sont équipés d'évents suffisants selon la réglementation pour éviter le phénomène de pressurisation.</p>
<p>Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :</p>	<p>Les mesures de maîtrise des risques sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les équipements dédiés à la sécurité du dépôt : <ul style="list-style-type: none"> • des détecteurs d'hydrocarbures, qui renseignent d'un épandage en cuvette ; • des détecteurs en partie haute des réservoirs, qui préviennent d'un risque de débordement ; • de clapets et vannes spécifiques sur les entrées et sortie des réservoirs, capables d'isoler le réservoir concerné en cas d'incendie ; • des boutons d'arrêt d'urgence répartis sur le site permettant la mise en arrêt des installations ; • le système de défense incendie constitué d'une pomperie (1000 m3/h) et d'un réseau de distribution capable de diriger la mousse d'extinction par des moyens fixes sur toutes les cibles. - Tous les équipements installés en zone dangereuse sont conformes à la réglementation atmosphère explosif (ATEX). - Tous les réservoirs font l'objet d'une surveillance, de contrôles

renforcés.

- Le personnel est régulièrement formé.

- Les situations d'urgence sont simulées en interne (POI) et en externe avec les autorités (PPI).

- Toutes les actions effectuées sur le dépôt sont encadrées par le manuel de gestion de la sécurité (MGS).